

J'ai perdu, je suis entouré de jeunes femmes qui conduisent par la main de pauvres enfants qui vont pleurer sur la tombe d'un père disparu à la fleur de l'âge dans le cours de l'année. A ma gauche, je vois quatre petits enfants vêtus de noir qu'un de mes bons jeunes amis va conduire sur la tombe de sa chère épouse qu'il a perdue il y a quelques mois. Dans ce grand enclos réservé pour recevoir nos restes mortels, il est impossible de se faire illusion, quelque attaché qu'on soit à la vie, quelque robuste que soit notre santé, on ne peut s'empêcher, quand on visite le cimetière le jour des morts, surtout à l'âge de soixante-cinq ans, de se dire, bien à regret pourtant, dans quelques années, dans quelques mois peut-être, j'aurai quitté tous ceux que j'aime le plus au monde et je serai couché, froid et glacé, dans une étroite bière à côté de tant de parents et d'amis au milieu desquels j'ai vécu.

J.-B. CLOUTIER.

### Amélioration du sort de l'instituteur

Récemment le *Moniteur Acadien* a publié un article dont nous détachons le passage qui suit :

“ Au Nouveau-Brunswick comme dans la province sœur le salaire des instituteurs n'est pas ce qu'il devrait être.—Nous faisons ici une restriction : nos compatriotes de langue anglaise semblent mieux que nous apprécier la valeur des travaux de l'instituteur et, conséquence naturelle, rémunèrent celui-ci d'une manière convenable.

“ Mais la partie française de la population paraît partager la croyance que l'œuvre de celui qui dévoue sa vie à l'éducation est d'un faible prix, et il n'est pas rare de rencontrer des paroisses acadiennes où l'on ne donne aux instituteurs qu'à peine de quoi se nourrir et se vêtir.

“ Cet état de choses est déplorable.

“ Que de fois nous avons entendu des pères de famille gémir sur l'état de nos écoles et ce plaindre du peu de profit que leurs enfants en tiraient.

“ Mais pourquoi ces pères de famille ne prennent-ils pas des moyens efficaces pour avoir de bonnes écoles ?

“ Pour que l'école soit bonne il faut que l'instituteur soit compétent, qu'il soit à la hauteur de sa position ; et le moyen d'avoir un tel instituteur est de lui donner un salaire qui lui permette de se procurer non seulement le nécessaire à sa subsistance, mais aussi un choix de livres indispensables au pédagogue qui veut satisfaire dignement aux exigences de son état.

“ *L'Évangéline*, de Weymouth, pousse des plaintes analogues à celles que nous faisons entendre. La Nouvelle-Ecosse, en ce qui concerne le salaire payé aux instituteurs, est à peu près dans la même situation que le Nouveau-Brunswick. La presse et le public en général devraient s'unir et faire des efforts pour remédier à cet état de choses déplorable.

“ Au prochain congrès de l'Association Provinciale de l'Éducation de la Nouvelle-Ecosse, lequel aura lieu sous peu à Truro, l'on discutera les moyens à prendre pour accorder une pension annuelle aux instituteurs qui auront fait un certain nombre—disons vingt—d'années de service actif dans la rude mais noble carrière de l'enseignement.

“ Nous désirons sincèrement que cette discussion aboutisse heureusement et pour le plus grand avantage de tous.”

On a beau ergoter sur tous les tons, tant que l'on ne donnera pas aux instituteurs le moyen de vivre convenablement dans leur état, les progrès de l'enseignement primaire seront nuls. Des beaux discours et des articles de journaux, il en faut énormément à l'éducateur pour subvenir aux besoins de sa famille.

Dans notre province, on parle beaucoup, mais on a bien le soin de ne pas agir. Tout le monde s'attendrit sur le sort du *pauvre instituteur*, et l'occasion se présente-t-elle de lui venir en aide ou de récompenser ses travaux, chacun fait la sourde oreille, et il arrive même qu'on traite le maître d'école avec une sévérité qui frise l'injustice.

*Pauvre instituteur !*

C.-J. MAGNAN.